

# Vérines

#07

Avril 2024

Fontpatour Vérines Loiré

# le lien



**PAGES 06 à 11**  
**ÉCOLE**

*Notre arbre remarquable*



## 02 | INFOS PRATIQUES

### > Infos pratiques

SAMU .....	15
Pompiers.....	18
Police .....	17
Médecins d'Urgence .....	3624
Pharmacie de garde.....	3237
Centre anti-poison (Bordeaux) .....	05 46 96 40 80
Hôpital de La Rochelle .....	05 46 45 50 50
Ambulance Aurore .....	05 46 07 11 33

### > Numéros Utiles

Gendarmerie de Marans.....	05 46 01 10 27
Gendarmerie de Nuaillé.....	05 46 01 81 01
ENEDIS (EDF - Sécurité dépannage).....	09 72 67 50 17
Service des eaux CDA - Helo .....	05 17 83 94 27
CDA Assainissement.....	05 46 30 35 35

### > MAIRIE

#### • Accueil

Tél. 05 46 37 01 35 ✉ [accueil@verines.fr](mailto:accueil@verines.fr)  
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 13h  
Mardi et jeudi de 15h30 à 18h30

#### • Urbanisme sur rendez-vous

Tél. 05 46 37 01 35 ✉ [urbanisme@verines.fr](mailto:urbanisme@verines.fr)

#### • Affaires scolaires

##### Inscription, Restaurant scolaire

Tél. 05 46 37 01 35

#### • Bibliothèque

Tél. 05 46 41 87 93 ✉ [bibliotheque@verines.fr](mailto:bibliotheque@verines.fr)  
[cdalarochelle.bibli.fr](http://cdalarochelle.bibli.fr)  
Lundi de 16h30 à 18h  
Mercredi 10h-12h et jeudi 17h à 19h

#### • CCAS sur RDV en mairie

Tél. 05 46 37 01 35 ✉ [cecile.baillieul@verines.fr](mailto:cecile.baillieul@verines.fr)  
Vendredi 15h30-17h30

Taxi .....	06 60 34 78 23
SOS Enfance Maltraitée.....	119 ou 0 800 05 41 41
SOS Amitié .....	05 46 45 23 23
Violences aux femmes .....	3919
SAMU SOCIAL .....	115
SOS SUICIDE .....	3114
URGENCES pour les personnes SOURDES et MALENTENDANTES (utilisable en fax ou SMS) .....	114

CDA Urbanisme.....	05 46 30 36 23
Centre de Gestion Comptable Ferrières .....	05 16 59 11 00
Centre des impôts.....	05 46 27 61 00
Médiation Sociale .....	05 46 41 32 32 / 06 70 80 88 93 (ALPMS)

#### • Assistante sociale sur rendez-vous

Tél. 05 17 83 44 60  
Lundi au vendredi de 8h45-12h30 et 13h-17h15

### > Autres services

#### • Groupe scolaire Lucile Desmoulins

Tél. 05 46 37 08 22 ✉ [e-verines@ac-poitiers.fr](mailto:e-verines@ac-poitiers.fr)

#### • Accueil périscolaire - Centre de loisirs PAPJ

Tél. 05 46 01 97 69 / 06 25 34 46 80 ✉ [contact@papj.fr](mailto:contact@papj.fr)

#### • Service Postal - Epicerie de Vérines

Lundi au samedi 8h15-12h30 et 15h30-19h15 ;  
Dimanche 8h15-12h30. Fermé le mercredi après-midi.

#### • Déchetterie

Lundi 14h-19h ; Mardi, mercredi, vendredi et samedi  
9h-12h et 14h-18h

#### • Enlèvement des encombrants sur rendez-vous

Tél. 0805 295 315

## Mairie de Vérines

#### Infos contact Mairie

15, rue de la Verrerie 17540 Vérines  
Tél : 05 46 37 01 35  
[accueil@verines.fr](mailto:accueil@verines.fr)

Retrouvez-nous en ligne sur

[www.verines.fr](http://www.verines.fr) ou  
sur notre page **Vérines Infos**



Téléchargez l'application PanneauPocket  
sur votre téléphone

ISSN 2823-4294

#### Directrice de publication

Line Méode

#### Comité de rédaction

Commission communication

#### Contact

[urbanisme@verines.fr](mailto:urbanisme@verines.fr)  
[comptabilite@verines.fr](mailto:comptabilite@verines.fr)  
[bibliotheque@verines.fr](mailto:bibliotheque@verines.fr)

#### Création graphique

SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU  
[sonia@soaddict.com](mailto:sonia@soaddict.com)

#### Photos

Mairie de Vérines ; Claude Sicard

#### Impression

Raynaud Imprimeurs T 05 49 06 10 66



PEFC 10-31-1356



## Sommaire

 **02**  
INFOS PRATIQUES - MAIRIE

 **04**  
VOIRIE - BÂTIMENTS

 **05**  
ENVIRONNEMENT

 **06**  
ÉCOLE

 **12**  
COMMERCES

 **13**  
AGGLO

 **15**  
VIE COMMUNALE

 **16**  
CULTURE

 **18**  
JEUNESSE ET SPORT

 **20**  
PATRIMOINE

 **21**  
PORTAITS GENS D'ICI

 **22**  
ASSOCIATIONS

 **24**  
AGENDA

## Édito



Chères Vérinoises, chers Vérinois,

Mars 2024, déjà quatre ans que vous nous avez accordé votre confiance pour mener à bien les projets dont notre commune avait besoin pour se projeter vers l'avenir.

Le temps court et il est inutile même illusoire de chercher à le rattraper mais nous avançons. Je ne vais pas revenir sur les actions qui ont été menées en 2023 et celles à venir. Vous pouvez les retrouver dans le message que je vous ai adressé lors de mes vœux. « *Faire est la meilleure façon de dire* » José Marti.

2024 sera une année charnière où notre projet phare sur lequel nous travaillons depuis le début de mandat va enfin émerger. Je m'attacherai aujourd'hui à vous le présenter. Il verra son achèvement en 2026. Une réunion publique a été organisée le 15 mars dernier pour évoquer la restructuration de notre groupe scolaire :

Un pôle primaire neuf, la création d'un self, des espaces dédiés au périscolaire, la désimperméabilisation et végétalisation des cours, la réhabilitation des pôles administratif et maternel sont à l'ordre du jour. La vétusté des locaux, le caractère accidentogène des cours, l'évolution des normes énergétiques imposaient un tel projet certes ambitieux et onéreux mais ô combien nécessaire et qui prend tout son sens.

Même si le projet de l'école est au centre de nos préoccupations, nous n'en oublions pas les autres.

Vous pouvez compter sur toute l'équipe municipale pour continuer à œuvrer pour le bien-être de chaque Vérinois. On ne subit pas l'avenir, on le construit et nous continuerons à le construire ensemble.

Bien à vous.

Line Méode, Maire de Vérines



## Élections Européennes

450 millions de citoyens européens des 27 États membres de l'Union européenne (UE) éliront 720 représentants.

Les Français éliront leurs 81 représentants Le **9 juin 2024**, les bureaux de vote sur notre commune seront ouverts de **8h à 18h à la salle des fêtes**.

Vous avez jusqu'au **3 mai minuit** pour vous inscrire ou modifier votre inscription sur les listes électorales.

La demande de vote par procuration pourra s'effectuer désormais en ligne, via le site Internet dédié. Il ne sera plus obligatoire de se rendre physiquement à la gendarmerie pour faire valider celle-ci, comme c'était le cas jusqu'à présent. Il suffit en effet à l'électeur d'attester son identité à l'aide d'un « *moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié* ».

Le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)



### › Priorités des investissements 2024

**Vos élus se sont réunis lors du dernier conseil municipal pour fixer les priorités en objet.**



En effet, la liste des investissements que nous souhaiterions réaliser pour notre petite commune est longue mais la sagesse nous oblige à définir des priorités qui seront les suivantes :

**1.** Suite aux intempéries qui ont frappé notre région ce dernier semestre (pluie intense, remontées de nappes...) un recalibrage des fossés latéraux du chemin de la Prée des Noues à Loiré et une création de « fossé réservoir » avec évacuation de trop-plein sur le chemin de Guigne Chèvre à l'entrée de Fontpatour seront réalisés par l'UNIMA en collaboration avec les hydrologues de la CDA pour tenter d'éviter de nouvelles inondations sur ces secteurs.

**2.** La réfection en profondeur d'une portion de la rue Fontaine Pastour (actuellement fermée à la circulation en raison d'un soulèvement de la chaussée par remontée de nappe phréatique) sera confiée, sur une distance de 150 mètres, à une entreprise de travaux publics, toujours en collaboration avec les hydrologues de la CDA.

**3.** Le désamiantage et la réfection totale de la toiture des services techniques et du centre de secours des pompiers permettront à nos agents et à nos pompiers de travailler en sécurité dans de meilleures conditions.

**4.** L'agrandissement de la grande salle de la maison des associations permettra de doubler la capacité d'accueil de cette dernière afin de répondre aux besoins des différentes associations.

**5.** Le passage en leds de l'ensemble des luminaires de la commune pour réaliser des économies supplémentaires en matière d'électricité sera effectué par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) de la Charente-Maritime.

Évidemment, ces choix n'ont pas satisfait l'ensemble du conseil municipal et deux projets étudiés et chiffrés ne verront pas le jour cette année pour maintenir une gestion de « bon père de famille » initiée par la municipalité depuis le début de ce mandat, à savoir :

- Création d'un double cabinet médical dans le prolongement du pôle paramédical du Clos Marchand
- L'agrandissement et la protection contre les intempéries de la Halle du Clos Marchand.

Ces deux derniers projets importants ne sont pas abandonnés mais seront réalisés quand les finances de la commune le permettront de nouveau.

### › Travaux salle des fêtes

L'équipe technique municipale a profité des dernières vacances scolaires pour remettre en état une partie de la salle municipale. Travaux de peinture sur la partie bar, coursive et toilettes, changement des faux plafonds avec la pose de dalles acoustiques et installation d'éclairage LED . Un faux plafond dans la cuisine a également été installé.

Ces travaux menés avec entrain auront coûté **10 008,93 euros** fourniture et main d'œuvre comprise.

### › Rappel sur le règlement de voirie

Des travaux sur votre propriété peuvent impacter la voirie communale comme par exemple le creusement d'une tranchée pour un raccordement. Toute intervention sur la voirie doit faire l'objet d'une demande notifiant la nature des travaux et son emprise sur la chaussée. Suite à cette demande et après accord de la mairie un arrêté municipal sera délivré.

Lors des interventions sur la voirie communale, la commune peut réaliser un état des lieux contradictoire dans le mois précédant les travaux et à la fin des travaux. L'état des lieux se fait alors avec le Maire ou son représentant qui constatera la remise en état de la chaussée à l'identique. La reprise de toute malfaçon éventuelle sera à la charge du propriétaire.



## ➤ Agrandissement Parc



Comme annoncé lors des vœux, le parc de la mairie sera agrandi de 1 800 m<sup>2</sup> au cours de ce premier semestre. Des travaux d'élagage et de dessouchage ont déjà été réalisés.

Une ouverture est prévue au cours de ce deuxième trimestre.

## ➤ Arbre remarquable

« Je suis un vénérable érable de Montpellier (*Acer monspessulanum* L)

Mon tronc triple et l'importance de mon houppier font de moi un arbre remarquable.

Je m'élançais vers le ciel tel un chandelier à trois branches, symbole de lumière, de vie et de salut.

Mon âge se perd dans la mémoire des anciens du village qui racontent que certaines nuits de pleine lune, on peut percevoir dans mon feuillage, le doux visage de la Dame de Vérines. Au soleil levant, il n'y a pas si longtemps, les enfants nouveau-nés étaient installés sur ma fourche, parés de leurs plus beaux vêtements. Les femmes nouvellement accouchées disséminaient sur leurs corps quelques pétales de roses.



Le temps a passé. L'arbre, situé à deux pas de l'école communale, protège désormais du soleil les enfants qui viennent jouer apprendre et grandir ensemble sous sa ramure.

Mais lorsque le vent s'agite et que les rayons du soleil transpercent mon feuillage, ne peut-on percevoir comme un souffle féminin, un enchantement divin ? »

Marianne Houchot

## ➤ Déjections canines : un peu de civisme !

Nous constatons une recrudescence des déjections canines sur les lieux publics (stade de foot, parc de la mairie, clos marchand, allées etc.). Les Vérinois ne devraient pas avoir à supporter les incivilités de quelques propriétaires indécents.

De nombreuses réclamations sont régulièrement émises en mairie par notre personnel et par les riverains. Les employés communaux travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre commune.

### Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de

savoir vivre. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !



## ➤ La Dame de Vérines ...



Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche.

Lorsque l'animal fait ses besoins, ramassez ! vous ferez alors preuve d'un comportement civique, d'un comportement citoyen.



## › Projet de restructuration du groupe scolaire Lucile Desmoulins

Cela faisait partie des engagements de l'équipe municipale. Après plusieurs années d'études voici résumé en quelques pages le projet définitif. Le premier coup de pelle est attendu en juillet prochain...

### QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Parvenir à une cohérence fonctionnelle et architecturale du site
- Sortir d'une logique de travaux « au fil de l'eau » ni efficiente, ni cohérente.
- Des bâtiments hétérogènes : Périodes de construction allant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (partie élémentaire) à 2007 (partie maternelle)

### LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

## 1. Adapter les locaux aux effectifs accueillis

#### Partie « élémentaire »

- Regrouper une partie de l'école élémentaire dans un seul bâtiment
- Avoir des classes homogènes et confortables
- Renforcer les échanges pédagogiques entre différentes classes avec des espaces d'ateliers partagés

#### Actuellement

- 7 salles de classe dont un préfabriqué et une salle en « L » inadaptée pouvant accueillir 20 élèves au maximum
- Location de modulaires depuis 2016, onéreuse pour la commune (15 000 euros par an)

#### Restaurant scolaire

- Offrir des espaces plus qualitatifs
- Accroître l'autonomie des enfants avec l'intégration d'un self en élémentaire

#### Actuellement

- Difficulté à accueillir les 240 élèves dans les réfectoires
- Espaces de cuisine et de stockage des denrées trop petits (respect des normes rendu difficile)

#### Accueil de loisirs (ALSH)

- Améliorer les conditions d'accueil du périscolaire / centre de loisirs et la gestion des équipes avec des salles d'une superficie plus adaptée.

#### Actuellement

- Occupation de 3 salles distinctes sans accueil identifié

## 2. Améliorer la qualité du bâti via la performance énergétique

- École élémentaire neuve : réglementation « RE 2020 »
- Bâtiments conservés : rénovation globale permettant de forts gains énergétiques
- Installation d'une chaufferie bois pour desservir l'ensemble du site, en remplacement d'une chaudière fioul
- Espaces extérieurs : amélioration du confort des usagers avec une gestion intégrée des eaux pluviales

#### Actuellement

- Locaux vétustes peu fonctionnels et énergivores
- Cour minérale, accidentogène



### 3. Optimiser le fonctionnement de l'organisation générale du site scolaire

#### Travaux prévus

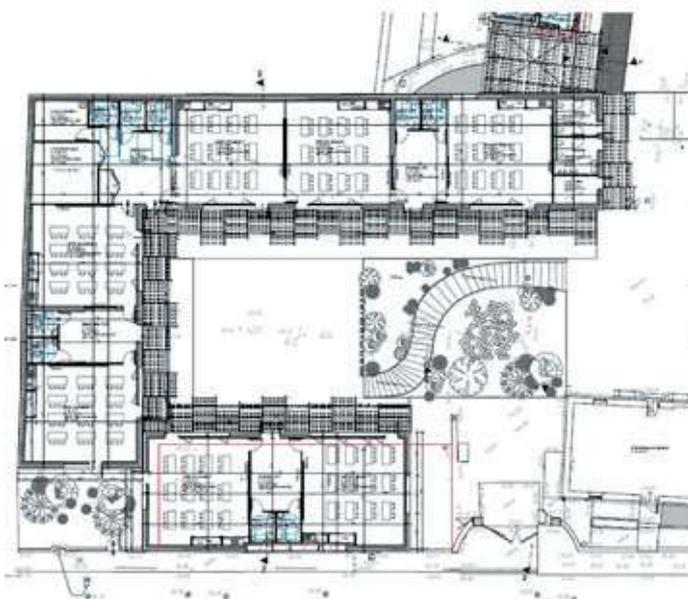


■ Bibliothèque    ■ Classes élémentaires    ■ Salle polyvalente  
■ Restaurant scolaire    ■ Pôle maternelle

#### Programme en phase 1

##### Pôle élémentaire

- Démolition des locaux existants
- Création d'un bâtiment neuf en « U », d'une surface totale de plancher de 639 m<sup>2</sup> comprenant 7 classes, 5 blocs sanitaires intérieurs, 2 blocs sanitaires extérieurs, des locaux techniques



##### 2 phases (tranches fonctionnelles)

- Une tranche fonctionnelle (phase 1) relative à la restructuration de la partie « élémentaire », salle des fêtes et réfection des espaces extérieurs
- Une tranche fonctionnelle (phase 2) relative aux interventions portant sur l'école maternelle, sur le restaurant scolaire/CLSH et le pôle administratif

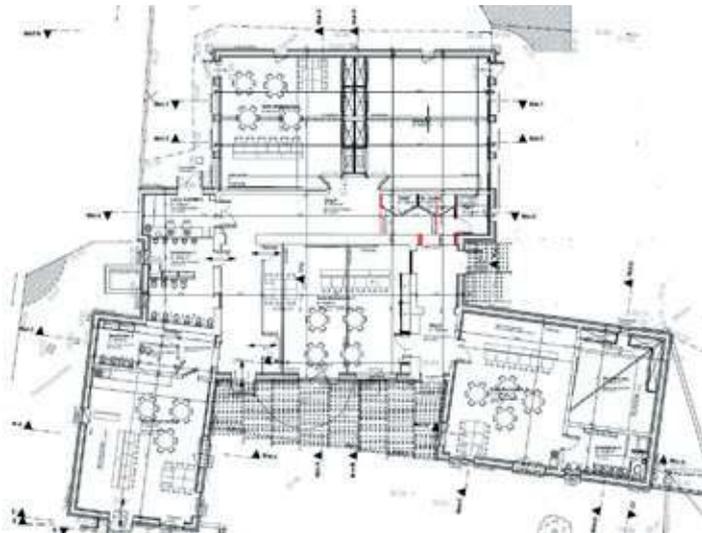
##### Espaces extérieurs

- Réaménagement et désimperméabilisation partielle de la cour
- Réfection des réseaux
- Végétalisation de la cour





## Programme en phase 2



### Pôle maternelle



- Réhabilitation énergétique (remplacement des menuiseries et isolation thermique extérieure)
- Création d'un passage et d'un local technique

### Pôle administratif

- Réhabilitation énergétique (remplacement des menuiseries, isolation thermique par l'intérieur et isolation des combles)
- Réaménagement de la distribution du bâtiment et mise en accessibilité du bâtiment

### Pôle restaurant scolaire/CLSH



- Réhabilitation énergétique (isolation thermique par l'intérieur et isolation des rampants, remplacement des menuiseries)
- Création d'extension pour la zone réfectoire maternelle/élémentaire côté cour et de la zone office
- Création d'une zone accueil, bureau, local infirmerie pour le CLSH et mutualisation de la zone réfectoire pour l'accueil périscolaire

## Travaux effectués



- Déconstruction du pôle élémentaire y compris modulaire
- Conservation de la façade
- Transformation des classes 9 et 10 élémentaire en Pôle administration
- Salle polyvalente - inchangée
- Extension des réfectoires - agrandissement des salles de réfectoire et de la partie préparation office - Mutualisation avec le périscolaire
- Pôle maternelle - Réhabilitation énergétique
- Bibliothèque - inchangé



## 4. Coût de l'opération

### En phase 1 / Dépenses prévisionnelles

PHASE 1	€ HT
Bâtiment élémentaire – Tous lots	1 423 500
Salle des Fêtes – Tous lots	63 400
Aménagements extérieurs	264 100
<b>Total travaux bâtiments et extérieurs</b>	<b>1 751 000</b>
Honoraires – MOE	168 800
Études préalables	45 800
Frais annexes	27 800
<b>Total autres frais</b>	<b>242 400</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 993 400</b>

### En phase 2 / Dépenses prévisionnelles

PHASE 2	€ HT
Pôle maternelle – Tous lots	487 800
Pôle administratif – Tous lots	325 600
Pôle restauration/CLSH – Tous lots	872 900
Chaufferie – Tous lots	135 100
<b>Total travaux bâtiments et extérieurs</b>	<b>1 821 400</b>
Honoraires – MOE	179 900
Études préalables	48 600
Frais annexes	28 900
<b>Total autres frais</b>	<b>257 400</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 078 800</b>

## 5. Financement de l'opération

### Situation financière de la commune

- Capacité de désendettement de la commune inférieure à 2 ans
- Amélioration de l'épargne brute communale sur les 3 derniers exercices
- Épargne brute modeste avec une programmation pluriannuelle « contrainte » à financer (voirie, enfouissement de réseaux, DECI, etc.)

### Demande d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts & Consignations :

- Emprunt de 1 000 000 euros envisagé au titre du programme « Edu Prêt » et de rénovation énergétique des bâtiments
- Taux : Livret A + 0,4% et Livret A + 0,6%
- Durée : 30 ans

### Partenaires financeurs identifiés

#### État

- Fonds vert « rénovation des bâtiments publics »
- Fonds vert « renaturation des villes »
- Demande conjointe de DSIL/DETR (projet inscrit dans le CRTE de l'agglomération)

#### Conseil Départemental

- Fonds aux équipements scolaires du 1er degré,
- Fonds énergie,
- Fonds de revitalisation des petites communes

#### Communauté d'Agglomération

- Fonds aux équipements structurants
- Fonds « solaire »

#### Caisse des Allocations Familiales

- Plan mercredi

### Financement de l'opération en Phase 1

PHASE 1	€ HT
Total financements publics	1 555 680
Autofinancement	437 720
<b>TOTAL</b>	<b>1 993 400</b>

### Financement de l'opération en Phase 2

PHASE 2	€ HT
Total financements publics	1 584 101
Autofinancement	494 699
<b>TOTAL</b>	<b>2 078 800</b>

## › Déploiement de la Ludomobile !

La Ludomobile est un véhicule, chargé de jeux et de jouets, qui se déplace vers un lieu différent chaque jour, pour créer, le temps d'une halte, une ludothèque éphémère.

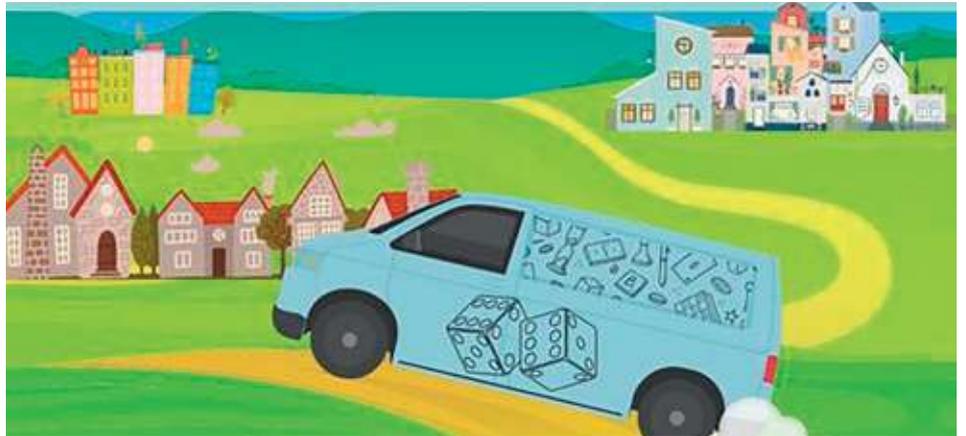
Cette ludothèque itinérante vient à la rencontre des habitants, les invitant à jouer et à découvrir le jeu sous toutes ses formes. Elle vous offre des animations gratuites, ouvertes à tous, dans l'école depuis le début de l'année scolaire, mais aussi dans l'espace public depuis le mois de février.

En voici le calendrier :

### 1/ SUR LES TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE

(tous les mois, les jeudis)  
dans la salle des fêtes

- Jeudi 11 avril 12h-14h
- Jeudi 16 mai 12h-14h
- Jeudi 13 juin 12h-14h
- Jeudi 12 septembre 12h-14h
- Jeudi 10 octobre 12h-14h
- Jeudi 14 novembre 12h-14h
- Jeudi 12 décembre 12h-14h



### 2/ ANIMATION ESPACE PUBLIC (tous les mois, mercredi et samedi en alternance) à la Maison des associations

- Mercredi 17 avril 10h-12h30
- Samedi 18 mai 15h-17h30
- Mercredi 19 juin 10h-12h30
- Mercredi 18 septembre 10h-12h30
- Samedi 19 octobre 15h-17h30
- Mercredi 20 novembre 10h-12h30
- Samedi 14 décembre 15h-17h30
- Et les vendredis 9 et 30 août de 17h à 20h sur le marché de Vérines !

### 3/ A LA SORTIE DE L'ÉCOLE (tous les mois, les vendredis) dans la salle des fêtes

- Vendredi 5 avril 16h30-18h30
- Jeudi 23 mai 16h30-18h30
- Vendredi 7 juin 16h30-18h30
- Vendredi 6 septembre 16h30-18h30
- Vendredi 4 octobre 16h30-18h30
- Vendredi 8 novembre 16h30-18h30
- Vendredi 6 décembre 16h30-18h30

Venez nombreux, petits et grands, pour vous divertir !!

## › Rebellion à l'école

« *Rebellion à l'école* », voici le titre de la comédie musicale jouée par les enfants du centre de loisirs le mercredi 14 février 2024 dans la salle des fêtes de Vérines.



Arwen, Anaëlle, Adèle, Arthur et leurs camarades ont choisi le thème du harcèlement dans la continuité du travail engagé par PAPJ sur cette question avec la formation des équipes et des ateliers de sensibilisation pour les enfants.

Encadrés par leur animatrice Shaya, et sous la direction de Corinne ANDRE et Clémence AUBRET de la compagnie APDC production, les enfants ont imaginé et mis en scène 3 tableaux pour dénoncer des situations de harcèlement et proposer des comportements alternatifs. Bien joué à eux et à ces talents en devenir !



## › Inscriptions scolaires 2024/2025

Les inscriptions scolaires pour 2024-2025 des enfants nés en 2021 et des enfants arrivant sur la commune se font à la mairie de Vérines.

Vous pouvez aussi envoyer le dossier complet par mail à [accueil@verines.fr](mailto:accueil@verines.fr)

### Liste des pièces à fournir

- un justificatif de domicile
- la fiche de renseignement
- le livret de famille
- l'inscription au restaurant scolaire

## › Vendredi 22 mars « Journée des ATSEM »

Le vendredi 22 mars était organisée la journée des ATSEM : c'est l'occasion pour nous de vous faire connaître ou reconnaître ce métier, de le défendre et de le valoriser.



L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'une école maternelle (pour les enfants de 2 à 6 ans) pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation matérielle et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisé directement par les enfants. Il participe à la communauté éducative et est également chargé de la surveillance de ces enfants dans la cantine et l'accueil de loisirs.

La commune est l'employeur de l'ATSEM, il est nommé par le Maire qui exerce une autorité hiérarchique et relève, pour la gestion administrative, des services communaux.

Cependant, pendant son travail sur le temps scolaire, l'ATSEM est placé sous l'autorité de la directrice d'école qui exerce une autorité fonctionnelle.

Un grand merci à nos ATSEM, qui œuvrent chaque jour, souvent dans l'ombre, pour que nos enfants grandissent et s'épanouissent à l'école et qui les guident avec gentillesse et bienveillance sur le chemin de l'autonomie.



## LEURS MISSIONS Temps scolaire

- Aide l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...)
- Surveillance de la sécurité, du soin et de l'hygiène des enfants, passage aux toilettes
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques
- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents, pointage pour la cantine
- Surveillance lors des récréations
- Surveillance du dortoir pendant la sieste des petits ou du temps de repos des moyens
- Accompagnement lors des sorties scolaires (piscine et/ou sorties occasionnelles)
- Gestion des stocks de produits d'entretien et de l'armoire à pharmacie



## › Nos boulangers sur M6

**Mickaël et Malvina se sont installés à Vérines, le 15 octobre 2021.**

La qualité de leurs produits n'est plus à démontrer. Leur renommée a su attirer l'attention de quelques journalistes. C'est avec surprise qu'ils ont été contactés par la chaîne M6, en fin d'année 2023 afin de participer au concours de la saison 11 de « la meilleure boulangerie de France », émission star de M6 quotidienne, diffusée chaque soir, du lundi au vendredi à 18h30, suivie par près de 2 millions de téléspectateurs.

Dans ce concours : 2 boulangeries s'affrontaient sur 4 épreuves. Le jury est cette année composé de Noémie HONIAT, cheffe pâtissière, finaliste de Top Chef, de Bruno CORMERAIS, meilleur ouvrier de France, médaille d'argent Baguette de Paris, et de Michel SARRAN, chef cuisinier étoilé.

Sous 48 heures, ils devaient donner leur réponse et préparer un book de 60 photos de leurs produits. Ils ont très vite réfléchi et saisi l'opportunité de participer à ce challenge, mettant ainsi Vérines à l'honneur...

L'objectif du concours : proposer au jury un premier produit « fétiche »

en boulangerie, puis un second en pâtisserie. Leur choix s'est porté sur le pain aux cacahuètes préparé par Steven (que les Vérinois apprécient fortement) et le Chococo (dont on ne peut que se réjouir) préparé par Mickaël.

Il convenait de répondre aux « défis du jury », de « sublimer » un produit, ou de réaliser « un accord parfait salé et sucré ».

Le 8 février 2024, la boulangerie était en effervescence prête à recevoir l'équipe de tournage.

Le 10 février 2024, c'est à Niort que notre équipe de boulangers s'est déplacée pour la suite du tournage. Ils ont alors fait connaissance des 9 autres candidats du nord Nouvelle-Aquitaine.

Nous vous invitons donc à aller découvrir les détails de leur participation et découvrir leur défi lors de la diffusion télévisée de cet épisode. La date n'est pas encore connue à ce jour. L'information sera communiquée à la boulangerie, ainsi



que sur leur page Facebook (Aux Petites Douceurs) et bien entendu sera relayée par la Mairie.

Leur participation à ce concours, fut et restera longtemps une très belle expérience pour eux 4, riche en enseignements et en émotions. Les critiques positives reçues, les nombreux compliments, la bienveillance des membres du jury et de la production de M6 sont allés droit au cœur de cette équipe soudée.

Après une période quelque peu morose pour Malvina et Mickaël, ce challenge les a confortés dans leur idée de toujours faire mieux, pour nous servir et continuer de régaler nos papilles délicates.

## › Distributeur à Pizzas

Depuis février vous avez peut-être remarqué un nouveau look pour la boîte à pizzas du Clos marchand ?

En effet celle-ci a changé de propriétaire et c'est désormais Miméo Pizza » basé à Saint-Ouen qui régale nos papilles.

Ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7, n'hésitez pas à tester les nouveaux produits !

Vous pouvez également commander vos pizzas de chez vous avec l'application Smart Pizza (disponible sur Google Play et l'App Store)





## ► Politique des déchets : il va falloir changer nos habitudes

Diminuer de 60 kg la quantité de déchets produits par habitant d'ici 2030 c'est l'objectif que la CDA de La Rochelle s'est fixé pour préserver l'environnement et répondre aux nouvelles réglementations.

D'ici fin 2025, chaque habitant bénéficiera d'un moyen de tri lui permettant de ne plus jeter ses déchets alimentaires dans le bac bleu :

- composteur individuel
- composteur partagé
- points d'apport volontaire.

### Ce qui évolue

- Changement des jours de ramassage des déchets sur notre commune
- Ordures ménagères : collecte le lundi à partir de 5 h du matin
- Sortez votre bac la veille
- Emballages et papiers : collecte le jeudi après-midi à partir de 13h
- Sortez votre bac le matin.



### Attention

Tout ce qui sera déposé en dehors ou à côté des bacs ne sera plus ramassé. Plus de gros cartons bruns dans les bacs jaunes. Apport en déchèterie. L'enquête en porte à porte débutera le 15 avril sur notre zone. Des agents de l'entreprise « Trait d'union », mandatée par la CDA, se présenteront à vous.

Merci de leur faire bon accueil et de leur accorder un peu de votre temps.

### A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 : nouvelle fréquence de collecte

La collecte des bacs bleu se fera tous les 15 jours sauf en période estivale où le ramassage se fera une fois par semaine. Pas de changement pour les bacs jaune.

### A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Comptage officiel à la levée pour une facturation effective

## Qu'est-ce que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

Destinée à financer le service public de collecte et de traitement des déchets, la TEOM est une taxe additionnelle à la taxe foncière.

Son montant est basé sur la valeur locative du logement. Elle est due par les propriétaires qui peuvent, le cas échéant, la récupérer auprès de leurs locataires.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, la TEOM va évoluer pour intégrer une part incitative. La nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) est une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des déchets

en fonction du niveau de production des usagers. Ce qui change, c'est son mode de calcul qui prend en compte le volume de déchets jetés.

Avec la tarification incitative, chacun devient acteur de sa production de déchets !

La mise en place de la TEOMI est un moyen d'encourager la réduction et le tri des déchets, grâce à une tarification plus juste et équitable.

### Vais-je payer plus cher ?

Oui, si vous jetez beaucoup dans votre poubelle d'ordures ménagères (poubelle bleue). Avec la tarification incitative, le coût supporté par chaque usager est calculé en fonction de ses pratiques : ceux qui produiront beaucoup de déchets paieront plus que ceux qui en produiront moins.

En savoir plus : **0 800 535 844** Service & appel gratuits

<http://agglo-larochelle.fr/vie-pratique/dechets/>

# VÉRINES

**CALENDRIER 2024**  
DE COLLECTE DES DÉCHETS



## À partir du 1<sup>er</sup> mars 2024 nouveaux jours de collecte des déchets



### Ordures ménagères

Collecte le lundi à partir de 5h du matin :  
sortez votre bac la veille à partir de 19h.



### Emballages et papiers

Collecte le jeudi à partir de 13h00 :  
sortez votre bac à partir de 7h.

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Les semaines du 1<sup>er</sup> mai et du 25 décembre, la collecte des bacs jaunes est reportée au lendemain.



## ➤ Portrait de Patrick Cholet

**L'heure est venue de dire au revoir à un maillon essentiel de notre village.**



Durant 40 ans, Patrick CHOLLET, responsable des services techniques, a œuvré avec succès aux diverses missions communales, pour lesquelles son dévouement et son expertise ont été des atouts précieux.

Patrick a également laissé une empreinte indélébile sur le plan humain. Toujours à l'écoute et désireux de rendre service, il a su tisser des liens solides avec ses collègues et les administrés.

Son départ laisse un vide mais les projets supervisés, les défis relevés et les souvenirs gravés resteront des témoignages durables de son parcours véroinois.

Alors que Patrick entre dans cette nouvelle étape de sa vie, nous tenons à lui exprimer notre gratitude. Au nom de toute la municipalité et des agents de la commune, nous lui souhaitons une retraite bien méritée, emplie de bonheur, de santé et de moments précieux. Bonne retraite Patrick !

## ➤ Retour sur le repas des aînés



Comme chaque année nos aînés ont eu plaisir à se retrouver pour le repas dansant qui leur été consacré le 17 décembre 2023. Remerciements à Marie et Jean-Pascal pour leur participation à cette animation.

## ➤ Heure civique



Suite à l'enquête réalisée en fin d'année dernière, vous êtes environ quarante personnes à proposer vos services pour des actions individuelles ou collectives. Merci pour votre engagement !

Véroinois, si vous avez besoin d'un petit coup de pouce, adressez-vous à la mairie ou faites une demande en ligne sur : [verines.fr/demande-daide-ponctuelle/](http://verines.fr/demande-daide-ponctuelle/)

Dernière action en date de l'heure civique : opération bouchons en soutien à l'association Cercle Handi Rochelais et en collaboration avec le Service Militaire Volontaire.

## ➤ Les opticiens



La commune vous propose un nouveau service de proximité en accueillant « les opticiens mobiles ». Ils vous attendent en Mairie le **mercredi 17 avril** de 10h à 13h.

## ➤ Panneau Pocket s'enrichit

L'application Panneau Pocket lancée sur notre commune en septembre 2020, connaît un véritable succès, actuellement 758 smartphones ou tablettes sont inscrits sur la commune de Vérines et nous totalisons 344 561 lectures des messages en 2023.

Panneau Pocket dispose désormais d'un nouveau module facilitant l'accès à une multitude d'informations pratiques : actualités bibliothèque, démarches administratives, agenda des manifestations, professionnels de santé, ouverture des commerces, gestion des déchets, heure civique, hébergements...

Retrouvez l'application sur :





## > Expositions

Expositions présentées au cours de ce dernier semestre en salle du conseil :

### En Novembre



Jocelyne Perez nous a fait découvrir quelques unes de ses oeuvres

### De décembre à Février



L'association Vie Sauvage nous a permis de découvrir quelques photos de sa dernière exposition « Nature ».

### De mars à fin Avril 2024

Découvrez les œuvres de Jean- Claude Chedal à la mairie de Vérines.

Ce dernier est né en 1939 à Bonneville en Haute Savoie. Il vit aujourd'hui à La Rochelle et a des attaches de plus de cinquante ans avec la Région.

Depuis cinq ans Jean- Claude Chedal parcourt La Rochelle et ses environs, ce qui a donné naissance à plusieurs centaines de croquis et d'aquarelles.

Les relations qu'un peintre comme Jean- Claude Chedal entretient avec la nature sont complexes. Elles impliquent des volontés et des aspirations qui en s'affrontant s'enrichissent et composent une véritable personnalité artistique. C'est dire que l'oeuvre de ce peintre ne se présente pas en un bloc compact dont on aura vite discerné les frontières et estimé le poids. Cette complexité issue d'un parcours et d'influences multiples n'est pas faite pour déplaire, elle ajoute une touche d'originalité à cette oeuvre peu commune dans laquelle un dessin très structuré est associé à une palette de couleurs très sensible.



On ne trouve pas chez Jean- Claude Chedal les ferments d'une révolution, ni les aspirations à une réforme profonde de l'art mais la preuve d'une vision philosophique du monde.

## > Chorale

Le 28 janvier nous avons eu le plaisir d'assister à la prestation de deux chorales qui se sont produites dans notre église : « Solfasansré » de Nieul/mer dirigée par la cheffe de chœur, Charlotte Duquet et « A Chœur Battant, Chorale de Bourgneuf » dirigée par la cheffe de chœur, Sophie Torrin.



Cette dernière est une chorale à 4 voix, mixtes a cappella, c'est à dire sans accompagnement instrumental. La chorale a pour objectif de faire connaître le chant choral sous toutes ses formes en créant des spectacles originaux mêlant mise en espace et percussions corporelles.

La programmation a proposé au public un voyage intemporel à travers des chansons françaises et des chants du Monde.

Nous tenons à remercier notre véroinoise, Géraldine Jacaud, sa présidente à l'initiative de ce concert qui fut apprécié de tous.

Vous pouvez suivre leur activité sur leur page  « A Chœur battant, Chorale de Bourgneuf ».



## › Bibliothèque municipale de Vérines

L'inscription à la bibliothèque de Vérines est GRATUITE depuis janvier 2024 ! Alors n'hésitez pas, venez nous voir...



Vous pouvez emprunter 10 livres par personne pour une durée de 4 semaines et on peut même prolonger si nécessaire...

Gestion informatique sur le site [cdalarochelle.bibli.fr](http://cdalarochelle.bibli.fr) : vous pouvez consulter de chez vous votre compte lecteur, faire des réservations, visiter le catalogue de la bibliothèque et du réseau (Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, Esnandes, La Jarrie, Marsilly, St Christophe, St Médard d'Aunis, Ste Soulle, Salles-sur-Mer, Thairé et Vérines).

Des achats enfants et adultes sont effectués plusieurs fois dans l'année tout en suivant l'actualité littéraire. De plus, notre réseau de bibliothèques dispose de 50 000 ouvrages et la

Médiathèque de la Charente-Maritime permet de répondre à vos demandes.

Petit bonus les sacs « surprises » adultes sélectionnés par la Médiathèque de La Rochelle. Chaque sac a un thème et contient 3 à 5 livres facile à lire sur différents sujets.

### Horaires d'ouverture

- Lundi 16h30 à 18h
- Mercredi 10h à 12h
- Jeudi 16h30 à 19h

Bientôt votre bibliothèque sera également ouverte le samedi matin de 10h à 12h.

Réservez votre **samedi 15 juin** pour une journée portes ouvertes. Plusieurs animations vous seront proposées : exposition, troc de livres, jeux, lectures, ...

## › On s'arrache

Cette année, la section théâtre du « Foyer culturel laïque de Loiré : L'Avenir Enchanteur » a eu le plaisir de proposer une comédie de Noël CHOMEL « On s'arrache ».

Des cambrioleurs, une Baronne, des policiers et un charmeur fou... 11 comédiens ont mis le feu à la scène.

Après sept représentations à Vérines, la troupe s'est déplacée cette année pour une représentation unique à

Saint-Rogatien le vendredi 5 avril au centre municipal de rencontres.

Le Président et la troupe vous remercient pour votre participation et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



## › Du SLAM à l'Église

Tous les deux ans le conservatoire de musique de La Rochelle propose à notre commune un spectacle.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir SLAM-MUSIQUE le 23 mars à l'église. Une première pour notre commune, en effet ce genre musico-poétique n'avait pas encore été présenté.

Christine Kunz accompagnée d'un trio flûte, alto, violoncelle nous a emmenés dans un univers aux sonorités rythmées, saccadées et hors du commun. Les spectateurs immergés dans ce SLAM musical ont été emportés par les sonorités envoûtantes et les harmonies riches en couleurs.





## ➤ Au Palet Vérinois

**Samedi 3 février l'Association Sportive de Vérines a organisé un concours de palets dans la salle des fêtes communale.**

Des équipes du département ont l'habitude de se rencontrer régulièrement représentant leur club ou venant à titre individuel. Ici on joue au palet en fonte sur plaque en plomb, d'autres pratiquent le palet en laiton sur plomb ou encore en fonte sur bois.

L'origine du jeu de palet remonte probablement au moyen âge et s'est transmis progressivement grâce aux voyageurs et colporteurs, les palets étant à cette époque des pierres plates, des galets ou des ardoises.

Les règles du jeu restent simples au premier regard et ressemblent un peu au jeu de pétanque, le maître (petit palet) remplace le cochonnet, le jeu se joue à un contre un, en doublette ou en tripléte.

C'est un sport de précision idéal pour passer un bon moment tout en développant son adresse et sa capacité de concentration. Nous avons dit sport car il existe en effet des compétitions départementales,



régionales et nationales et des fédérations sportives.

Loin d'être désuète ou oubliée cette pratique est bien vivante à voir le jeune âge des participants à cette rencontre.

Ce jeu populaire est pratiqué principalement en milieu rural bien que celui-ci se développe sur de grandes

villes. Dans notre société très rythmée par le flux des réseaux sociaux il est agréable de se retrouver pour un bon moment d'échange et de convivialité.

Chaque participant comme il se doit est reparti avec un lot en espérant remporter la première place la prochaine fois.

## ➤ De la boxe à l'école

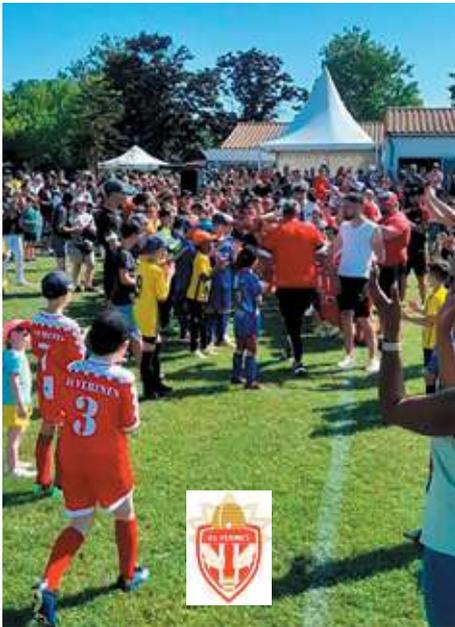
Les enfants de CM1 et CM2 ont pu bénéficier d'une animation boxe sur le temps de pause méridienne, les vendredis durant toute la période de novembre et décembre 2023. Cette activité, dirigée bénévolement par Antoine LOREAU et menée en partenariat avec le CPR Boxe de La Rochelle, a réjoui nos petits écoliers, qui se sont défoulés sur le ring installé dans la salle des fêtes pour l'occasion !





## › L'ASV, le club au 150 licenciés !

L'ASV compte à ce jour 150 licenciés (membres du bureau, jeunes, seniors, éducateurs), ce qui est considérable pour une commune comme la nôtre.



Les résultats des deux équipes seniors sont à confirmer cette fin de saison, car l'équipe première pourrait prétendre à une montée dans la division supérieure, chez les jeunes, 104 licenciés répartis en cinq catégories d'U6-U7 à U14-U15, les résultats sont encourageants, n'hésitez pas à venir les soutenir le samedi.

Comme tous les deux ans, l'ASV finance une sortie pour les jeunes du Club, cette année, ce sera le Futuroscope le 9 juin.

N'hésitez pas à vous manifester pour la saison prochaine, si vous souhaitez intégrer le club en tant que joueur, entraîneur ou bénévole !

Sportivement l'ASV

## › Sorties Jeunes



Quelques jeunes véronois ont pu assister à une rencontre de rugby le 2 décembre 2023 et à un match de basket le 19 janvier dans le cadre de la coopération avec la CDA.



Prochain rendez-vous le 19 avril pour un match de basket : si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester en mairie !

## › Sport à l'école



### Toutes voiles dehors !

**A la rentrée 2024, tous les élèves de CM2 vont bénéficier de séances de voile scolaire.**

Elles permettront à chaque enfant de mieux connaître l'univers du nautisme mais aussi de s'approprier cette culture qui fait partie intégrante de l'identité de notre territoire. Le transport et les séances seront intégralement pris en charge par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.



### › Nos rues, notre histoire

Après un premier épisode qui nous a emmené à Fontpatour (voir Le Lien n°6 d'octobre 2023), nous voici cette fois à l'autre extrémité de notre commune, à Loiré. Et plus précisément dans la principale rue qui traverse le village, à savoir la rue Villa de Laurius.



De prime abord, ce nom peut paraître curieux car il dénote clairement des autres noms de rues du village. Sa consonance latine ne manque en effet pas d'interroger. Et c'est précisément de ce côté qu'il faut chercher l'origine de ce nom.

En effet, l'Aunis et la Saintonge sont connues pour leur riche passé gallo-romain. Et il s'avère que des recherches menées dans les années 1970 ont démontré la présence, sur le site des Insards (au nord de l'actuelle RN11), d'une ancienne villa de maître, présence révélée notamment par la découverte de monnaies anciennes

et de divers tessons de poteries et d'amphores datés du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Cette villa aurait été fondée par un riche propriétaire terrien nommé Laurius. Ce nom de Laurius et de sa villa ont donc été repris pour dénommer la principale artère du village de Loiré, village dont l'origine serait elle aussi liée à ce Laurius : le village se serait d'abord appelé Leury puis enfin Loiré.

Pour en savoir plus sur l'histoire de Loiré, vous pouvez consulter le site

[Histoire-de-Loire.com](http://Histoire-de-Loire.com)

### › Bienvenue aux véhicules d'Époque !

Notre commune vient d'obtenir Le label Villages d'accueil des Véhicules d'Époque, lancé par la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE).



L'ARVA (Association Rochelaise des Véhicules Anciens) représentée notamment par le véroinois Bruno Lys (organisateur de l'Historic British Road) et l'ANSA (Amicale de Motos et Scooters Anciens) ont accompagné la commune dans cette démarche.

Deux plaques sont désormais installées à l'entrée du village, la remise de celles-ci s'est officiellement déroulée le mardi 26 mars à la maison des associations.

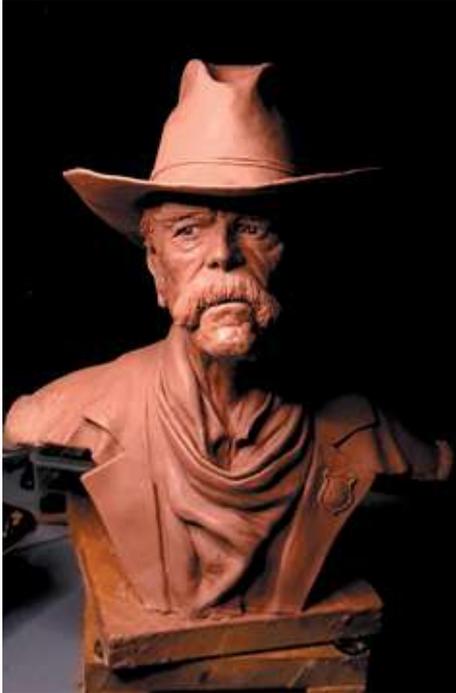
La FFVE entend valoriser les collectivités engagées dans le développement touristique automobile. L'obtention du label permet d'être intégré dans un réseau de villes et villages en faveur des véhicules d'époque. Une opportunité de faire connaître et de promouvoir son territoire au grand public.

Chaque collectionneur et amateur peut ainsi identifier notre commune comme un lieu fédérateur de sa passion.



## › Le monde imaginaire de Dimitri

Récemment arrivé à Fontpatour, Dimitri FERRY occupe une partie de son temps libre à la sculpture. C'est lors du confinement en 2020, après avoir vu des vidéos, qu'il s'est lancé en pur autodidacte. Et lorsqu'on voit le résultat on ne peut être que persuadé qu'il était temps que ce don caché se dévoile !



Mais au lieu de sculpter les matériaux traditionnels que sont la pierre ou le bois, Dimitri utilise divers matériaux synthétiques. Ainsi de la Monster Clay, qu'il utilise pour ses créations personnelles : ce matériau présente l'avantage de devenir très malléable lorsqu'il est chauffé quelques minutes au micro-ondes, puis de pouvoir se travailler même refroidi. Et il est réutilisable des milliers de fois sans perdre de ses propriétés : Dimitri refond ainsi régulièrement certaines de ses œuvres pour en créer d'autres.

Ses réalisations personnelles évoquent le monde de la fantasy, un univers très varié et source d'inspiration.

S'étant fait connaître par des publications sur Instagram, il travaille également sur commande de particuliers : il utilise alors un autre matériau (Super Sculpey) qui ressemble à de la pâte à modeler et se travaille à froid.

Une fois l'œuvre terminée, une cuisson au four permet de stabiliser le modèle qui peut ensuite être peint.

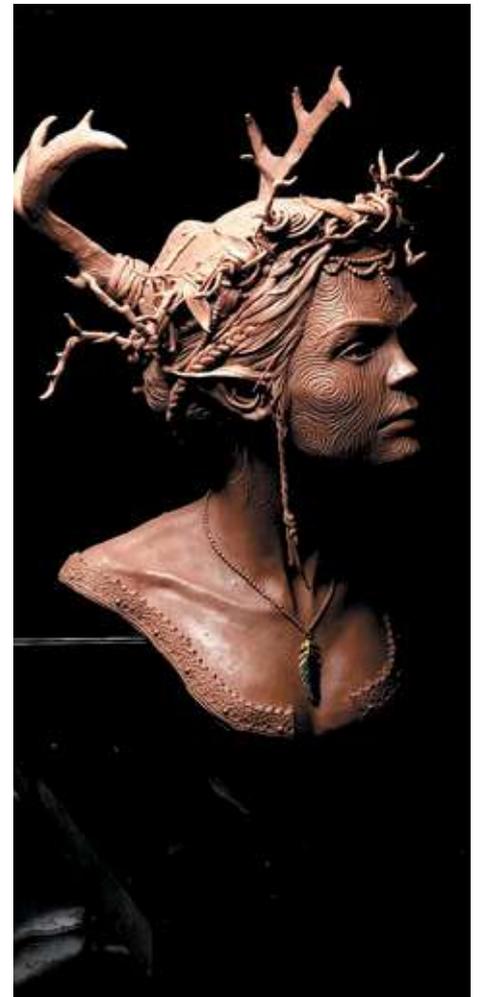
Enfin, Dimitri travaille aussi pour une PME bretonne spécialisée dans les reproductions diverses et variées, depuis les œuvres d'art pour des musées jusqu'aux reproductions alimentaires (fruits, jambons, meules de fromage) destinées aux vitrines de commerçants. Il travaille alors avec de la Plastiline, un matériau ayant un peu la consistance de la pâte à modeler, mais suffisamment résistant pour permettre la réalisation d'un moule en silicone à partir du modèle-maître, en vue de mouler ensuite des reproductions de l'œuvre originale.

Dimitri vient ainsi de terminer la reproduction d'un ange du musée du Mont Saint Michel, avec comme particularité d'avoir dû imaginer les parties manquantes de l'œuvre originale, notamment la partie inférieure de la statue : l'occasion de marier l'histoire et l'univers de la fantasy pour reproduire la bête terrassée par l'ange telle qu'aurait pu la réaliser l'artiste sculpteur du moyen-âge.

Incité plusieurs fois d'en faire son activité professionnelle, Dimitri n'a pas encore sauté le pas mais qui sait...

Peut-être un jour décidera-t-il de changer de vie et de vivre sa passion à temps complet.

Vous pouvez retrouver les œuvres de Dimitri sur Instagram : [dimafry88](#).



## Focus sur le Marché de Fontpatour

Lors de la création de l'association Vêrines Animations, en 2020, nous nous sommes donnés pour mission de faire revivre le marché de Fontpatour, fête annuelle du village, en lui redonnant son âme, son esprit de partage, d'échanges, de grandes tables et de fête.



C'est dans cet esprit que nous nous efforçons aussi de maintenir la tradition du concours alimentaire, la première année ce fut le concours de galette de Fontpatour, la seconde édition le concours de farci poitevin a connu à son tour un vif succès. Cette année, nous proposerons le concours de Millas charentais. Nos membres du jury sont des spécialistes et/ou des « anciens » du village. Même si notre gagnante des 2 précédentes éditions fut la même personne (notre chère Chantal se reconnaîtra !) il nous est fort agréable de voir que l'engouement pour ces concours reste entier.

### Le marché se décompose en 3 secteurs

- la **rue des Saulniers** sera occupée par une cinquantaine de commerçants, pas de « made in China » ici : des produits locaux, 100 % français, présentés essentiellement par leurs fabricants. Un manège pour enfants sera installé à l'entrée du quai de la fontaine,
- Le **rond-point de la Liberté** laisse la place à la partie restauration : une grande buvette, notre célèbre Cara'Vêrines, des food trucks nombreux afin de répondre à la demande, un stand de frites/saucisses proposé et animé par le foyer de Loiré et des dizaines de tables et de bancs pour accueillir nos nombreux visiteurs.
- Des balades à poneys seront proposées aux enfants et une structure gonflable sera installée à l'angle de la **rue chemin du Moulin**.
- La **rue des Gués** sera dédiée au vide-greniers, organisé et animé cette année par l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

**MARCHÉ de FONTPATOUR**  
Fête des Petits Pois à Vêrines  
9 h - 17 h

**Jeudi 9 mai 2024**

<b>Créateurs</b>	<b>Animations</b>
<b>Commerçants</b>	<b>Poneys</b>
<b>Restauration</b>	<b>Jeux Gonflables</b>
<b>Buvette</b>	<b>Brocante</b>

Avec la soutien de :

Avec la participation de :



Dans tous ces espaces, soit sur une distance d'1,5 km, les visiteurs pourront déambuler en famille, en toute sécurité, puisque l'intégralité du secteur sera fermé à la circulation. Aucun véhicule ne passera entre 9h et 17h, horaires d'ouverture du marché.

## Marché Saisonnier au Clos Marchand de Vérines



- Ne pas jeter sur la voie publique -

Divers concours et loteries seront proposés par nos bénévoles et donneront lieu à un tirage au sort, en début d'après-midi, visant à récompenser les vainqueurs.

Nous sommes ravis de constater d'année en année une fréquentation en hausse, les sourires des visiteurs en disent long. Cette année, pour notre troisième édition, ce jeudi de l'Ascension 9 mai sera accolé au jour férié de commémoration du 8 mai. Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux et souriants. Bien entendu, nous comptons aussi sur une météo plus favorable que celle des derniers jours... A vos fourneaux pour le concours de Milla et à très bientôt sur le Marché de Fontpatour.

### Ouverture marché 2024

L'attendu et maintenant traditionnel marché de Vérines, se réinstallera à partir du vendredi 19 avril jusqu'au 13 sept 2024 de 17h à 21h au Clos Marchand.

Force est de constater que grâce à votre présence et votre assiduité, ce marché est maintenant devenu un lieu de convivialité où les vérinois ... et pas que, aiment à se retrouver en famille et entre amis.

Nous tenons ici à remercier nos exposants et commerçants, qui devant la notoriété de ce moment festif, nous sont restés fidèles malgré les sollicitations des communes voisines.

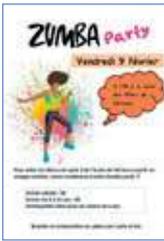
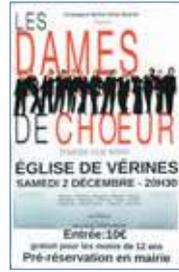
Comme l'année dernière et en collaboration avec le comité des fêtes Vérines Animations, nous prévoyons quelques événements afin « d'enflammer vos vendredis du marché » dixit Madame Le Maire !!!

A très vite pour ces moments de partage ...



Pour plus d'infos : Mairie de Vérines  
[www.verines.fr](http://www.verines.fr) [www.facebook.com/Verinesinfos](https://www.facebook.com/Verinesinfos)

# retour en images



## › AVRIL 2024

### Samedi 13

Dîner Dansant - ACCA Vérines Salle des Fêtes

### Mercredis 17 et 24

Atelier enfant - Foyer de Loiré  
(musique, ateliers créatifs)

### Vendredi 19

Reprise du marché hebdomadaire  
Mairie au Clos Marchand

### Samedi 20

Concours de Belote Aînés Ruraux  
Salle des Fêtes

## › MAI 2024

### Mercredi 1<sup>er</sup>

Sortie vélo - Foyer de Loiré

### Samedi 4

Concours de pétanque en triplette stade ASV  
(après midi)

### Mercredi 8

Cérémonie commémorative Cimetière et  
Maison des associations - Anciens Combattants

### Jedi 9

Marché de Fontpatour Vérines Animations  
avec la participation de l'Amicale Sapeurs  
Pompiers (vide grenier),  
du Foyer de Loiré (Restauration saucisse-  
frites) et de la FJEP (exposition artistes)

### Vendredi 31

Fête des Voisins Vérines Animations  
Clos Marchand

## › JUIN 2024

### Dimanche 9

AG ACCA Salle des fêtes  
Balade des jeunes au Futuroscope ASV

### Samedi 15

Fête des voisins Foyer de Loiré  
Journée portes ouvertes Bibliothèque

### Dimanche 16

Vide grenier ASV, terrain de sports

### Vendredi 21

Fête de la musique avec le Groupe Earken  
Vérines Animations au Clos Marchand

### Samedi 22

Tournoi Jeune ASV, terrain de sports

### Dimanche 23

Tournoi Senior ASV, terrain de sports  
Dimanche de jeux Osez jouer

### Vendredi 28

Kermesse de l'école Lucile et Cie

### Samedi 29

Concours de palet pétanque ASV  
Terrain de sports

## › JUILLET 2024

### Mardi 2

AG Lucile et Cie Salle des fêtes

### Samedi 6

Bal des Pompiers tournoi de boule en triplette  
l'après midi, run color Amicale des Sapeurs-  
Pompiers, terrain de sports

## › AOÛT 2024

### Vendredis 2

Concert Circles Vérines animations,  
Clos Marchand

### Vendredi 16

Concert Giban et Mathilde Vérines animations,  
clos Marchand

### Samedi 31

Cinéma en plein air Vérines animations,  
terrain de sports

## › SEPTEMBRE 2024

### Vendredi 6

Forum des associations  
(sur le marché hebdomadaire) Mairie

### Samedi 7

Fête de Loiré Foyer de Loiré  
Remise des cartes de chasse ACCA Vérines

### Vendredi 13

Animation musicale dernier marché  
hebdomadaire Vérines Animations

### Samedi 14

Marche Bougez contre la SLA